

N° CP

3<sup>e</sup>/35-07

Séance du

16 MARS 2007

**DEVIATION SUD DE MUNSTER  
B051 - ACQUISITIONS DE TERRAINS DE VOIRIE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-05/02 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU l'avis du Domaine en date du 11 décembre 2006,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide de ne pas suivre l'avis du Directeur des Services Fiscaux.
- ❖ Autorise l'acquisition de la propriété BOEHRINGER au prix de 330 000 € ;
- ❖ Précise que la dépense correspondante sera imputée au programme B051, chapitre 21 nature 2151 fonction 621 enveloppe 89849 du budget départemental 2007.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet  
Publié le 23 MARS 2007  
Pour le Conseil Général  
en délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

.....voix contre

.....abstentions